

**ATTESTATION D'EXAMEN DE TYPE****N° APAVE 1X00935-01/A**Nous **APAVE CERTIFICATION** attestons :

## 1. Que la société

**AKO Agrartechnik GmbH & Co. KG** – Karl Maybach Strasse 4– 88239 Wangen Geiselharz – GERMANY

nous a présenté des échantillons représentatifs du produit suivant :

DÉNOMINATION	<b>Electrificateur de clôture pour animaux</b>	TYPE	<b>AP1x</b>
MARQUE	<b>AKO</b>	NUMÉRO DE SÉRIE	372018-0
MODÈLE	Compact Power B180	DATE DE CONSTRUCTION	2022

TENSION : 9 / 12Vdc

INTENSITE : 20 / 37mA

IP : 24

fabriqué par

**AKO**

## 2. Que selon les conclusions du rapport

**SOPEMEA n° 1X00935-01**

ce produit est conforme aux textes suivants :

**Décret 96 216 du 14 mars 1996, modifié par le décret 2014-1085 du 24 septembre 2014****Norme NF EN 60335-2-76/ A11 (à l'exception des articles 14 et 18)****Date d'émission: 22/06/2022****Pour APAVE CERTIFICATION**

Document original immatériel

**X. SCHMITT****Date d'expiration : 21/06/2032**

L'utilisation de cette attestation est limitée au seul produit décrit dans le paragraphe 1 ci-dessus. La validité de cette attestation n'est pas liée à une surveillance de production relative à la conformité. Toute modification de ce modèle doit être portée à la connaissance de APAVE Certification qui analysera les conséquences sur la validité de la présente attestation. Cette attestation ne se substitue pas à la déclaration de conformité du constructeur au sens des directives européennes relatives à la libre circulation des produits dans l'UNION EUROPÉENNE.

Cette attestation comportant 1 page est remise en 1 exemplaire original au demandeur et 1 copie au Ministère de l'Agriculture. L'original est authentifié par un tampon sec. Aucun duplicata ne sera délivré.